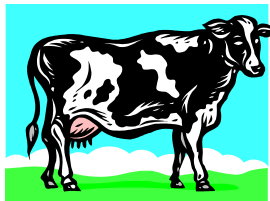
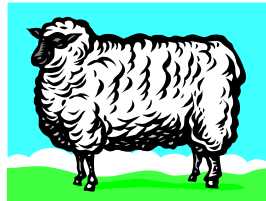


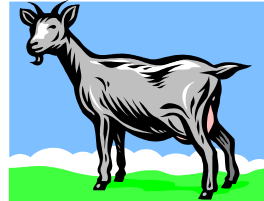
Bovins



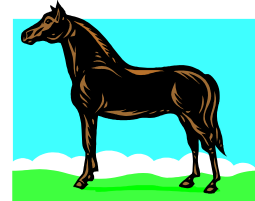
Ovins



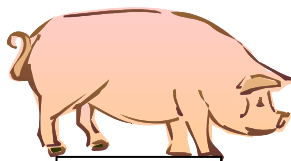
Caprins



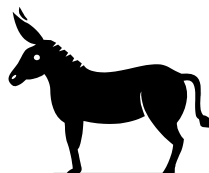
Equins



## DEUXIEME ENQUETE NATIONALE SUR LES EFFECTIFS DU CHEPTEL



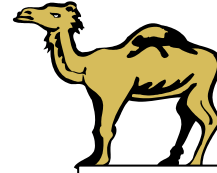
Porcins



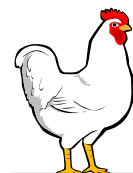
Asins



Canins



Camélins



volaille

## TOME I

## METHODOLOGIE

OUAGADOUGOU

JANVIER 2004

# SOMMAIRE

PROJET DE P R E F A C E.....	3
PROJET D'AVANT PROPOS .....	5
INTRODUCTION.....	7
I- METHODOLOGIE DU PLAN DE SONDAGE .....	9
1.1. Structure de l'échantillon et base de sondage .....	9
1.2. Variable de précision.....	9
1.3. Définitions .....	9
1.4. Détermination de la taille de l'échantillon .....	10
1.4.2. Répartition de l'échantillon par province.....	10
1.4.3. Effectifs pratiques. ....	10
1.5. Tirage de l'échantillon .....	13
1.6. Calcul des résultats : extrapolation.....	13
1.6.1 Strate élevage traditionnel.....	13
1.6.2 Strate « Grands Elevage ». ....	13
1.7. Les documents techniques.....	14
1.7.1. Les questionnaires .....	14
1.7.2. Les manuels.....	16
II- ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE .....	17
2.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE.....	17
2.1.1. AU NIVEAU REGIONAL .....	17
2.1.2. AU NIVEAU CENTRAL .....	17
2.2. DEROULEMENT DE L'ENQUETE .....	18
2.2.1 : INFORMATION ET SENSIBILISATION .....	18
2.2.2 : FORMATION DU PERSONNEL .....	20
2.2.3 COLLECTE DES DONNEES .....	20
2.2.4. MOYENS MATERIELS.....	21
2.2.5. DIFFICULTES RENCONTREES .....	21
2.2.6. ENSEIGNEMENTS ET SUGGESTIONS.....	22
III- SAISIE, TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES .....	24
3.1 – La saisie des données .....	24
3.2 – Le traitement et l'apurement des données.....	24
3.3 - Création des fichiers définitifs .....	25
3.4 - ANALYSE .....	25
ANNEXES .....	26
ANNEXE 1 : CHRONOGRAMME D'EXECUTION DE ENECII.....	27
ANNEXE 2 : LES FICHES DE COLLECTE DES DONNEES .....	28
ANNEXE 3 : MANUEL DE L'AGENT ENQUETEUR.....	29
ANNEXE 4 : MANUEL DU CONTROLEUR.....	70
ANNEXE 5 : GUIDE DU COORDONNATEUR ET DU SUPERVISEUR.....	80

# P R E F A C E

Le principal défi que le Burkina Faso devra relever au cours des prochaines années demeure la réduction de la pauvreté des populations et leur vulnérabilité devant les diverses situations de crises.

Dans cette optique, la volonté des autorités de promouvoir des secteurs porteurs afin d'augmenter leur contribution à la croissance de l'économie nationale et lutter efficacement contre la pauvreté s'est traduite par la création d'un Ministère des Ressources Animales en Juin 1997.

Afin de doter le Secteur d'une stratégie efficiente d'intervention, une Note d'Orientation du Plan d'Actions de la Politique de Développement du secteur de l'Elevage a été élaborée et approuvée le 19 Novembre 1997, donnant lieu au Plan d'Actions et Programme d'Investissements du Secteur de l'Elevage (PAPISE), adopté par le Gouvernement le 04 Octobre 2000.

La mise en œuvre de ce Plan d'Actions nécessite une meilleure connaissance des ressources et potentialités par les acteurs en présence pour une planification rigoureuse des investissements envisagés.

C'est pourquoi, le besoin d'améliorer la disponibilité et la fiabilité des données statistiques sur l'élevage était devenu un impératif.

Pour ce faire, le Gouvernement s'est engagé à actualiser les données de la première Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel de 1989, projet inscrit dans le Programme National Statistique.

Grâce à la bienveillante disponibilité des Partenaires Techniques et Financiers du Burkina Faso, la deuxième Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC II) a été mise en œuvre et les résultats sont consignés dans le présent document.

Comme toute œuvre humaine, l'ENEC II enregistre des acquis incontestables, mais aussi, elle comporte des insuffisances.

Les données statistiques nouvelles, issues de l'ENEC II viennent confirmer davantage le caractère pastoral du Burkina Faso, la place déterminante de l'élevage dans la vie des ménages et le rôle majeur qu'il occupe dans l'économie nationale. Elles doivent convaincre davantage de la pertinence des besoins urgents d'investissements dans le Secteur de l'Elevage pour une meilleure valorisation de ce potentiel animal.

En cela, il est important de noter que les données, maintenant disponibles constituent des références pour le choix des réalisations en élevage et également une piste d'orientation pour tous ceux qui ambitionnent d'investir dans ce secteur.

Par ailleurs, ces informations permettront aux opérateurs que sont les commerçants de bétail et les transformateurs de produits animaux d'insuffler du dynamisme à leurs activités.

Dans un contexte international de plus en plus libéral et concurrentiel dans lequel ne survivront que les économies compétitives, la maîtrise des statistiques demeure une donnée incontournable surtout dans les stratégies de lutte contre la pauvreté.

C'est dans ce cadre, qu'il est attendu que les informations fournies par l'ENEC II puissent servir à promouvoir durablement le développement rural en général et celui de l'élevage en particulier, pour le bonheur et la prospérité du peuple Burkinabé.

**Seydou BOUDA**  
Officier de l'Ordre National  
Ministre de l'Economie  
et du Développement

# AVANT PROPOS

Au Burkina Faso, le Secteur de l'Élevage constitue avec celui de l'Agriculture, la base du développement socio-économique du pays. En effet, ce Secteur duquel 86% de la population tire partiellement ou entièrement leurs revenus, contribue, de manière soutenue, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, participe pour près de 12% au PIB et intervient pour environ 24% des exportations totales en valeur.

Outre le savoir faire reconnu aux éleveurs, la première potentialité en matière d'élevage demeure l'importance de ses effectifs et la diversité des espèces : bovine, ovine, caprine, équine, asine, porcine, caméline, avicole,...

Pour mesurer cette donnée, la première Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC I) a eu lieu en 1989. Le pays comptait alors trente (30) provinces.

Depuis, les effectifs du cheptel burkinabè sont estimés en appliquant des taux constants quelles que soient les conditions climatiques, la disponibilité des pâturages et des points d'eau, les progrès techniques réalisés ou les conjonctures socio - économiques.

Par ailleurs, le pays compte aujourd'hui quarante cinq (45) provinces et est résolument engagé dans un processus de décentralisation pour appuyer le développement au niveau local.

Dans un tel contexte, le besoin d'actualiser les données statistiques sur le cheptel s'imposait et la réalisation d'une deuxième Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC II) était pleinement justifiée.

La mise en œuvre de l'ENEC II a été rendue possible grâce aux concours financiers du Royaume des Pays Bas et de l'Etat Burkinabé.

Sous la supervision du Comité de pilotage mis en place à cet effet, un important travail d'identification des besoins en informations des utilisateurs, d'élaboration d'une méthodologie, de conduite d'une enquête test et de large information de la population, a été réalisé.

Ce Comité de Pilotage, présidé par le Secrétaire Général du Ministère des Ressources Animales, a regroupé l'ensemble des représentants des acteurs du Secteur.

A la suite de ce travail minutieux de préparation, l'enquête proprement dite s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2003 dans les quarante cinq (45) provinces des treize (13) régions du pays. Elle a touché particulièrement mille trois (1003) Zones de Dénombrement (ZD) dans mille trois cent quatre vingt deux (1382) villages de deux cent soixante dix (270) départements.

L'opération a mobilisé en plus des Cadres de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), partenaire technique principal de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du Ministère des Ressources Animales (MRA), cinq (05) Chargés de Mission, treize (13) Coordonnateurs Régionaux, cinq (05) Cartographes, quarante cinq (45) Superviseurs, deux cent cinq (205) Contrôleurs et mille trois (1003) Enquêteurs, vingt (20)

agents de saisie, deux (02) contrôleurs de saisie et un (01) superviseur de traitement. L'analyse des données a réuni des cadres de l'INSD, de l'INERA et du MRA.

C'est le lieu ici de traduire la gratitude du Département en charge de l'élevage et de celle de tous les opérateurs du Secteur, à l'ensemble des partenaires qui ont œuvré au succès de cette opération : Partenaires Techniques et Financiers, Hauts-Commissaires des Provinces, Préfets des Départements, Délégués Administratifs Villageois, Responsables Coutumiers et l'ensemble des acteurs du Monde Rural.

Tout comme l'ENEC I, cette deuxième enquête a permis d'estimer les effectifs et la répartition géographique du cheptel, l'appartenance ethnique et la taille des troupeaux, ainsi que la propriété du bétail selon le genre.

Le présent rapport de l'ENEC II contient :

- La méthodologie ;
- Le déroulement de l'enquête ;
- Les données ;
- Les principales découvertes ;
- Les résultats ainsi que les analyses sur la démographie, les effectifs du cheptel, les systèmes d'élevage, les flux et exploitations.

Il a connu les amendements du Comité de Pilotage avant sa validation par un atelier national ayant regroupé les représentants de l'ensemble des partenaires et des opérateurs du Secteur de l'Élevage.

Il est présenté en deux volumes :

- Volume 1 : Méthodologie ;
- Volume 2 : Résultats.

Les résultats ainsi obtenus constituent une nouvelle et solide base de connaissances sur l'élevage au Burkina Faso. Ils permettront notamment à tous : décideurs politiques, responsables de projets, chercheurs, responsables d'organisations professionnelles, opérateurs économiques, partenaires techniques et financiers d'œuvrer pour un meilleur développement des ressources animales, au service de la lutte contre la pauvreté, au Burkina Faso.

**Alphonse D. BONOU**

Commandeur de l'Ordre National  
Ministre des Ressources Animales.

# INTRODUCTION

Le secteur primaire, à savoir l'agriculture, l'élevage et la sylviculture, a longtemps été et demeure le moteur de l'économie burkinabè. Au cours de la période 1995 -1999, il a contribué pour 80% aux exportations du pays et pour près de 40% au PIB.

L'élevage, deuxième activité du secteur primaire au Burkina Faso, occupe environ 8% de la population active et contribue pour près de 12% au PIB. Pour ce qui concerne les exportations, les produits de l'élevage occupent le deuxième rang après le coton, avec une contribution de 18,8% aux recettes d'exportation en 1999. Le cheptel est estimé en 2002 à 4,9 millions de têtes de bovins, 7,2 millions d'ovins, 9,1 millions de caprins et 23,4 millions de volailles. Des fermes périurbaines modernes d'élevage de vaches laitières et d'aviculture se développent également pour satisfaire une partie de la demande très forte en lait et en œufs des grands centres urbains.

Le développement des ressources animales nécessite une connaissance approfondie des grandes tendances qui permettra aux différents acteurs de prendre les mesures idoines pour la promotion du secteur. La Première Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC I) a été réalisée au Burkina depuis 1989. Les résultats de cette ENEC I, vieilles de plus de dix ans, servent toujours de bases de programmation ou d'évaluation dans le secteur de l'élevage. La nécessité d'actualiser ces données s'est imposée, eu égard à la dynamique de l'activité pastorale. C'est dans ce cadre que le Ministère des Ressources Animales (MRA), avec l'appui des partenaires techniques et financiers et la collaboration de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), a décidé de réaliser une deuxième Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC II).

Dans le contexte de lutte contre la pauvreté, l'objectif global de l'ENEC II est d'améliorer le suivi des effets et impacts des projets et programmes de développement de l'élevage qui constitue un secteur économique de premier plan pour le Burkina.

Les objectifs spécifiques assignés à l'enquête se résument ainsi qu'il suit :

- participer à la production de données statistiques, notamment à l'amélioration de la connaissance de l'élevage ;
- permettre une meilleure appréciation de l'évolution des tendances du cheptel ;
- contribuer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des programmes et plans de développement économique et social, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une politique de développement de l'élevage appropriée grâce aux différents indicateurs fournis ;
- constituer une source importante de données pour les besoins de la recherche ;
- participer à l'établissement d'une base de données sur l'élevage dont elle fournira les principaux éléments ;
- contribuer au développement des capacités matérielles et humaines de la DEP/MRA.

D'un coût total évalué à 400 millions de francs CFA pour une durée d'une année (juillet 2002 à Août 2003), la mise en œuvre de l'ENEC II a été rendue possible grâce aux contributions financières du Royaume des Pays Bas et de l'Etat Burkinabé. L'enquête a couvert tout le territoire national et a concerné les Bovins, Ovins, Caprins, Asins, Equins, Camelins, Porcins, Lapins, Chats, Chiens, Poules, Pintades, Dindons, Canards et Pigeons.

Les résultats attendus de l'ENEC II sont les suivants :

- La couverture des treize (13) régions et quarante cinq (45) provinces en données statistiques sur les effectifs du cheptel national est réalisée.

- La composition du cheptel national par espèce, par propriété suivant l'ethnie, le genre et le mode d'élevage est connue.

Le présent rapport fait la synthèse des dispositions techniques adoptées pour la réalisation de l'ENEC II. Pour ce faire, il abordera successivement les points suivants :

- La méthodologie
- L'organisation et le déroulement de l'enquête ;
- Le traitement et l'analyse des données.



# **I- METHODOLOGIE DU PLAN DE SONDAGE**

## **1.1. STRUCTURE DE L'ECHANTILLON ET BASE DE SONDAGE**

L'Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC II) couvre l'ensemble du territoire du Burkina Faso. Pour déterminer la taille de l'échantillon, on a procédé à un découpage du pays en deux strates :

➤ La strate «Grands Elevages » : sera considéré comme grand élevage l'élevage de volailles et de porcs uniquement dont le nombre est supérieur ou égale à 500 têtes pour la volaille et à 50 têtes pour les porcs.

➤ La strate « Elevages Traditionnels » : sera considéré comme élevage traditionnel tout autre élevage différent du grand élevage.

Pour disposer d'unités de collecte de taille homogène, les Zones de Dénombrement (ZD) conçues dans le cadre de la collecte du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1996 ont été retenues comme unités primaires pour constituer la base de sondage au premier degré.

Au second degré, la base de sondage est constituée des listes exhaustives des ménages des ZD retenues au premier degré qui seront obtenues lors de la phase cartographique.

La méthodologie de sondage est celle d'un sondage stratifié à deux degrés avec la possibilité d'une stratification à posteriori au second degré

## **1.2. VARIABLE DE PRECISION**

Le choix d'une donnée fondamentale de la population à étudier s'impose dans l'élaboration d'un plan de sondage. Elle doit permettre de calculer une précision déterminée mesurable soit par :

- l'écart type en valeur absolue
- le coefficient de variation (CV)
- l'intervalle de confiance à 95% (égal à environ 2 écart types)

Dans le cadre de l'ENEC II, la proportion des éleveurs (population dont l'activité principale ou secondaire est l'élevage) dans la population totale au RGPH de 1996 a été retenue comme donnée fondamentale pour estimer la précision au niveau national et provincial en calculant les écarts types (S), les coefficients de variations (CV), et les intervalles de confiance à 95%.

## **1.3. DEFINITIONS**

Une Zone de Dénombrement (ZD) est une unité géographique dont les différents points sont accessibles sans difficulté à un enquêteur et regroupe généralement entre 150 et 200 ménages.

Le ménage est défini comme: «l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général l'autorité d'un des membres du ménage en tant que chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci. »

## **1.4. DETERMINATION DE LA TAILLE DE L'ECHANTILLON**

Les enquêtes par sondage permettent d'obtenir de très bons résultats à partir d'échantillons représentatifs. Cette approche méthodologique correctement mise en œuvre, a le triple avantage de réduire sensiblement le coût de l'opération, d'améliorer la qualité de la collecte et de l'exploitation des données, et en définitive de fournir des indicateurs fiables et diversifiés dans les meilleurs délais.

### **1.4.1. EVALUATION DE L'ERREUR DE SONDAGE EN FONCTION DE LA TAILLE « n » DE L'ECHANTILLON.**

Si l'on considère la proportion ( $p$ ) de la population des éleveurs dans la population totale comme une proportion  $P$ , on aura, en se plaçant dans le cas de sondage aléatoire simple avec tirage Bernouillien :

$$\text{Ecart type } S = \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}} \text{ et le coefficient de variation } CV = \frac{S}{p}$$

Ceci permet d'obtenir les tailles de l'échantillon par province et pour l'ensemble du pays pour une précision de 0.005.

### **1.4.2. REPARTITION DE L'ECHANTILLON PAR PROVINCE**

La politique de décentralisation nécessite la disponibilité de données fiables et récentes au niveau des provinces. L'examen du tableau N°1 montre que dans chaque province, une bonne précision peut s'obtenir à partir des effectifs indiqués soit 115 130 individus dont 899 ZD au niveau national. Pour les valeurs supérieures, le gain de précision n'est plus important tandis que les coûts connaîtront une augmentation importante.

### **1.4.3. EFFECTIFS PRATIQUES.**

Se fondant sur les proportions différentielles de la population des éleveurs par province, on a examiné la variation de la taille de l'échantillon par province pour une précision donnée. Ainsi pour obtenir une précision d'un écart type de 0.005 les effectifs théoriques sont d'abord calculés.

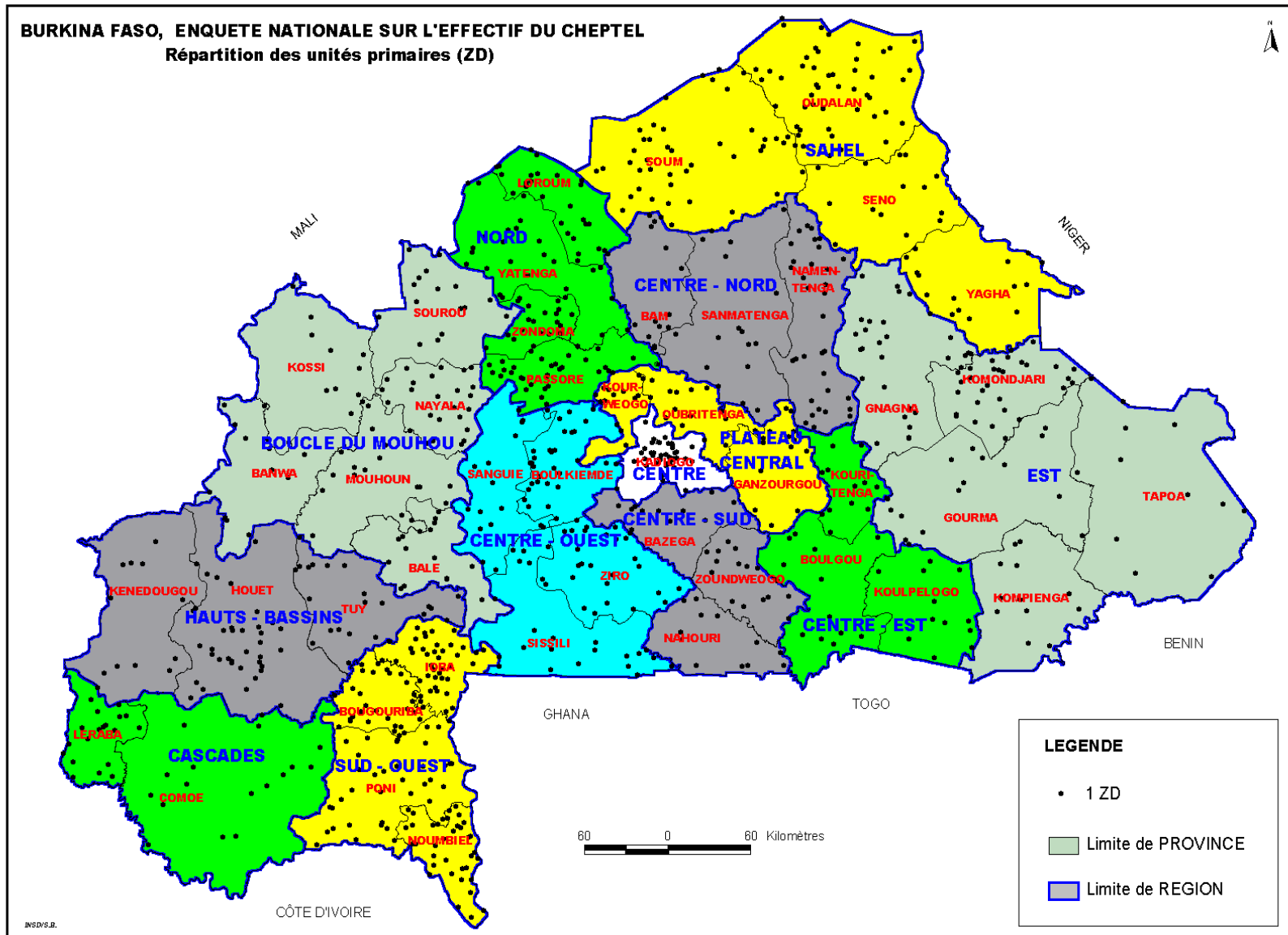
Dans la répartition de l'échantillon entre les 45 provinces, la variable fondamentale qui indique l'intensité de l'activité pastorale dans chaque province permet de mettre plus d'efforts dans les zones à vocation pastorale.

Afin d'affiner la précision dans les provinces à faible intensité d'activité pastorale, le nombre de ZD a été revu à la hausse. C'est ainsi que dans les provinces où le nombre de ZD dans l'échantillon théorique est compris entre 06 et 12, il sera enquêté 12 ZD.

Le tableau N°1 ci-dessous donne la répartition du nombre de ZD et de ménages à enquêter par province.

**Tableau 1 : Configuration de la taille de l'échantillon pour un écart type de 0.005**

PROVINCE	Nbre d'élev,1996	Pop,1996	Mén,1996	ZD échantillon	Ménages à enquêter
OULDALAN	15101	137160	27319	48	960
IOBA	19765	161484	26989	44	880
SOUM	29343	252993	44549	44	880
PONI	24736	195900	29871	41	820
NOUMBIEL	5314	51431	8049	35	700
NAMENTENGA	25284	252738	37998	33	660
PASSORE	27816	271864	38396	32	640
KOMANDJOARI	4093	50484	8354	30	600
GNAGNA	24674	307372	50673	30	600
BOUGOURIBA	6142	76498	11853	28	560
ZIRO	11042	119219	16191	28	560
YATENGA	34546	444563	66080	26	520
LOROUM	8466	111339	16939	26	520
NAYALA	9721	136393	20816	24	480
BOULKIEMDE RURAL	28221	348812	44724	23	460
ZONDOMA	8308	127654	18240	21	420
TUY	8934	160722	26190	21	420
SISSILI	10025	153434	20994	21	420
LERABA	5523	92927	13497	20	400
MOUHOUN	12330	235391	37920	20	400
SANMATENGA	23160	464032	68853	17	340
COMOE	11247	241376	38283	17	340
BAM	10301	211551	30819	16	320
BALE	7149	168170	27427	16	320
ZOUNDWEOGO	8682	197133	30658	16	320
SOUROU	8001	188512	29522	16	320
GOURMA	9447	220116	34137	16	320
SANGUIE	11469	249583	33826	15	300
YAGHA	3895	116419	21831	15	300
KOURWEOGO	5242	117996	16364	14	280
SENO	5681	201760	42430	14	280
OUBRITENGA	7723	197237	29286	14	280
GANZOURGOU	10318	256921	36969	14	280
NAHOURI	3688	119739	20634	12	240
BANWA	6873	215297	33793	12	240
KOSSI	5768	230693	41817	12	240
KOURITENGA	6484	250117	39509	12	240
BAZEGA	4884	213824	31101	12	240
TAPOA	5289	234968	34386	12	240
KOMPIENGA	799	40766	6920	12	240
KADIOGO RURAL	4923	232158	34522	12	240
BOULGOU	8055	415583	62894	12	240
HOUET RURAL	6440	362343	57406	12	240
KENEDOUGOU	3208	198541	31060	12	240
KOULPELOGO	2772	187399	30097	12	240
BOULKIEMDE URBAIN	244	72490	12170	10	200
HOUET URBAIN	454	309771	54461	24	480
KADIOGO URBAIN	915	709736	138438	30	600
<b>BURKINA</b>	<b>502495</b>	<b>10312609</b>	<b>1635255</b>	<b>1003</b>	<b>20060</b>



## 1.5. TIRAGE DE L'ECHANTILLON

La méthode de tirage est la suivante :

- Dans la strate « élevage traditionnel », les unités primaires ont été tirées à probabilité égale et sans remise. Un nombre fixe d'unités secondaires, vingt (20) ménages, seront tirés après recensement de chaque Unité Primaire. Le tirage des ménages au second degré est également à probabilité égale et sans remise. Chaque ménage tiré au second degré est soumis à un questionnaire ménage où sont identifiés les membres possédant ou élevant au moins une espèce animale qui répondent aux questionnaires éleveurs individuels.
- Dans la strate « Grands Elevage » on a procédé à un recensement.

## 1.6. CALCUL DES RESULTATS : EXTRAPOLATION

### 1.6.1 STRATE ELEVAGE TRADITIONNEL.

Pour tout évènement observé ( $y_{ih}$ ) dans une province quelconque, celui-ci dépend d'une probabilité d'inclusion à deux degrés:

1) Parmi N ZD composées de  $M_h$  ménages, chacune a la probabilité  $P_1 = \frac{M_h}{\sum_1^N M_h}$ .

2) Dans une zone de dénombrement énumérée de taille  $M'_h$ , tout ménage a la probabilité  $P_2 = \frac{20}{M'_h}$

La formule d'extrapolation étant l'inverse de la probabilité globale de sondage. On doit donc multiplier (pondérer) les données de la ZD par le poids :

$$C_h = \frac{1}{P_1 * P_2} \quad \text{soit} \quad C_h = \frac{\sum_1^N M_h}{M_h} * \frac{M'_h}{20}$$

### 1.6.2 STRATE « GRANDS ELEVAGE ».

Etant donné que la collecte a consisté en un recensement, tout évènement observé ( $y_{ih}$ ) est non aléatoire et donc se prête sans précautions particulières aux calculs statistiques.

Dans une province pour une grandeur ( $y_{ih}$ ) observée (une espèce animale par exemple) l'estimateur de celle-ci est la somme des estimateurs des deux strates :  $Y^p = y^p + y^p_o$ . où,

$y^p$  est l'estimateur de la strate élevage traditionnel et  $y^p_o$  est celui du «grand élevage »

## **1.7. LES DOCUMENTS TECHNIQUES**

Deux (2) types de documents techniques ont été élaborés : Les questionnaires et les manuels (voir documents en annexe).

### **1.7.1. LES QUESTIONNAIRES**

#### ***✓ Fiche d'énumération des ménages***

La fiche d'énumération des ménages sert de support au dénombrement des ménages des Z.D. Elle comporte deux parties :

##### ✧ L'identification

- Province ;
- département / commune ;
- village / secteur ;
- N° Z.D.

##### ✧ Les caractéristiques du ménage

- Le N° d'ordre du ménage : Cette partie sert à la renumérotation des ménages dans la ZD après le dénombrement pour le tirage des ménages à enquêter.
- N° de concession ;
- N° de ménage dans la concession ;
- Nom et prénoms du chef de concession ;
- Nom et prénoms du chef de ménage ;
- Le sexe du chef de ménage ;
- La taille du ménage ;
- Le N° d'ordre des ménages tirés.

#### ***✓ Questionnaire ménage***

Le questionnaire ménage se présente sous la forme d'un dépliant. Il comprend en plus de la page d'identification, les caractéristiques démographiques, socioculturelles et économiques des membres du ménage. Il sert également de pochette pour contenir les questionnaires « éleveur individuel ».

##### ✧ La page d'identification

Elle donne l'identification géographique, à savoir la province, le département / commune, le village / secteur, le N° de la ZD, le N° de la concession, le N° du ménage dans la concession et le type de localité (urbaine ou rurale)

✧ Les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles des membres du ménage. Cette partie comprend 14 questions relatives :

- Aux caractéristiques socio-démographiques, ( lien avec le CM, Sexe, Age, Etat matrimonial) ;

- Aux caractéristiques socioculturelles (alphabétisation, instruction, ethnie ou nationalité religion, appartenance à un groupement ou association d'éleveur) ;
- A l'activité économique.

La dernière colonne du questionnaire ménage sert à identifier les membres du ménage à soumettre au questionnaire éleveur individuel. (cf. questionnaire et manuel de l'agent enquêteur pour les détails pour chaque variable)

### ✓ *Questionnaire éleveur individuel*

Le questionnaire éleveur individuel sert de support au dénombrement du cheptel. Il comprend deux parties et est structuré comme suit :

✧ Première partie : Identification et renseignements de contrôle,

✧ Deuxième partie : tableau élevage. Il comprend 17 colonnes

- Colonne 01 : Répertoire des espèces animales ;
- Colonne 02 : Renseignement sur l'effectif total des différentes espèces animales mâles **vivant dans la ferme de l'individu** ;
- Colonne 03 : Renseignement sur l'effectif total des différentes espèces animales femelles **vivant dans la ferme de l'individu** ;
- Colonne 04 : Renseignement sur l'effectif total des différentes espèces animales **vivant dans la ferme de l'individu** ;
- colonne 05 : Renseignement sur les effectifs des différentes espèces animales appartenant à l'individu et vivant dans sa ferme ;
- colonne 06 : Renseignement sur les effectifs des différentes espèces animales **vivant dans la ferme de l'individu** et qui ne lui appartiennent pas ;
- colonne 07 : Renseignement sur les effectifs des différentes espèces animales nées dans la ferme de l'individu au cours des 12 derniers mois ;
- colonne 08 : Renseignement sur le type d'élevage dominant pratiqué pour chaque espèce animale ;
- colonne 09 : Renseignement sur le principal type d'habitat du cheptel ;
- colonne 10 : Renseignement sur les soins apportés aux troupeaux au cours de l'année ;
- colonne 11 : Renseignement sur la principale source d'alimentation du bétail ;
- Colonne 12 : Renseignement sur les effectifs des différentes espèces animales appartenant à l'individu et qu'il a confié ailleurs pour la garde ;
- colonne 13 : Renseignement sur le nombre d'animaux vendus au cours de l'année ;
- colonne 14 : Renseignement sur la valeur totale obtenue à la suite de la vente des différentes espèces animales au cours de l'année ;
- colonne 15 : Renseignement sur le nombre total d'animaux prélevés par l'individu dans son exploitation pour ses propres besoins ;
- colonne 16 : Renseignement sur le nombre d'espèce animale que l'individu a perdu (volé ou égaré) au cours de l'année ;
- colonne 17 : Renseignement sur le nombre d'espèce animale mort dans la ferme de l'individu au cours de l'année.

## 1.7.2. LES MANUELS

### *✓ Manuel de l'enquêteur*

C'est le document de référence de l'agent chargé de recueillir des informations sur le terrain. Il décrit les règles de conduite de l'enquêteur, les différents concepts et définitions, ainsi que les instructions détaillées pour le remplissage de chacune des rubriques des questionnaires.

### *✓ Manuel du contrôleur*

Le manuel du contrôleur, constitue le complément du manuel de l'enquêteur. Il décrit les principales tâches du contrôleur, les instructions de remplissage du questionnaire, les instructions sur le remplissage des questionnaires des fermes périurbaines, le principe de tirage de l'échantillon des ménages, les moyens de contrôle du travail des enquêteurs.

### *✓ Guide du formateur ou superviseur*

Le guide du formateur ou superviseur est un manuel élaboré à l'attention des responsables des centres de formation. L'élaboration d'un tel document est nécessaire du fait que le recrutement et la formation des enquêteurs seront décentralisés. Son but est l'harmonisation et l'homogénéisation de la formation pour l'ensemble des centres. Il définit le déroulement de la formation : le calendrier et les exercices théoriques en salle avec leurs corrigés.



## II- ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE

### 2.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Afin d'assurer une bonne exécution du projet ENEC II, le MRA a mis en place un dispositif organisationnel qui se présente comme suit :

#### 2.1.1. AU NIVEAU REGIONAL

L'enquête a mobilisé les principaux acteurs suivants :

- Cinq (05) Chargés de Mission
- Treize (13) coordonnateurs régionaux,
- Cinq (05) cartographes,
- Quarante cinq (45) superviseurs provinciaux,
- Deux cent cinq (205) contrôleurs départementaux et communaux,
- Mille trois (1003) agents enquêteurs.

**Les agents enquêteurs** sont chargés de la collecte des données auprès des éleveurs dans les zones de dénombrement (ZD) échantillons appelés unités primaires ;

**Les contrôleurs** suivent et appuient le travail des agents enquêteurs dans les zones de contrôle échantillon ;

**Les superviseurs** ont la responsabilité de l'organisation et de l'exécution de l'enquête dans les provinces ;

**Les cartographes** appuient les contrôleurs et les enquêteurs dans l'identification des ZD ;

**Les coordonnateurs régionaux** ont la responsabilité de la coordination et de l'exécution de l'enquête dans les régions.

**Les Chargés de Mission** sont les représentants du chef de projet sur le terrain. Ils ont des responsabilités d'ordre technique d'une part et d'ordre administratif d'autre part. A cet effet, cinq régions d'enquête ont été constituées :

- *La Région du centre* regroupe les DRRA du Centre, du Centre-Sud, du Centre-Ouest et du Plateau-Central : Base Ouagadougou
- *La Région de l'Ouest* regroupe les DRRA des Hauts-Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest : Base Bobo
- *La Région de l'Est* regroupe les DRRA de l'Est et du Centre-Est : Base Fada-Gourma
- *La Région Nord* regroupe les DRRA du Sahel, du Nord et du Centre-Nord. Base Dori
- *La Région de la Boucle du Mouhoun* qui correspond à la DRRA du même nom. Base Dédougou.

#### 2.1.2. AU NIVEAU CENTRAL

**Le Comité de Pilotage** : Le Comité de Pilotage est chargé de l'orientation, de la coordination et de la supervision de l'ENEC II. Il est présidé par le Secrétaire Général du Ministère des Ressources Animales et est composé des représentants des Ministères partenaires, d'Institutions utilisatrices des statistiques de l'élevage, des partenaires techniques et financiers, d'organisations professionnelles d'éleveurs et des directions techniques du MRA.

**Le Chef de Projet** est le responsable de l'opération. Il convoque les réunions du groupe d'appui technique et organise les réunions du Comité de Pilotage. Il est chargé de faire appliquer les décisions qui sont prises par le comité de pilotage et le groupe d'appui technique. Il gère les fonds mis à la disposition de l'ENEC II et présente les justificatifs aux différents Bailleurs de fonds selon les règles et procédures en vigueur. Il anime l'équipe des chargés de mission. Il veille au respect du calendrier de travail et prend toutes dispositions pour que l'opération se déroule dans les délais prévus.

**Le Groupe d'Appui Technique** appuie le chef de projet dans les activités ayant trait à la préparation et à l'exécution de l'enquête. Il étudie tout problème technique, administratif et organisationnel qui peut survenir lors de la préparation de l'opération et son déroulement. Il est constitué des cadres de la DEP du MRA et de l'INSD.

## **2.2. DEROULEMENT DE L'ENQUETE**

Après les phases d'élaboration de la méthodologie, des fiches de collecte et des documents de base, la première réunion du Comité de Pilotage s'est tenue le 29 novembre 2002 et a validé les dits documents ainsi que le nouveau Chronogramme d'exécution de l'ENEC II.

Ensuite une enquête test s'est déroulée du 15 janvier au 02 février 2003, dans le département de Guiba, province du Zoundwéogo. Elle a couvert cinq (5) Z.D. de la localité tirées au hasard et testé tous les outils et instruments de collecte de l'ENEC II :

- Le plan de sondage ;
- Les documents de collecte (questionnaires et manuels) ;
- Le traitement informatique ;

Ce test a permis de cerner les réalités du terrain afin de mieux organiser les autres phases de l'enquête à savoir :

- Le recrutement et la formation des agents ;
- La stratégie de sensibilisation ;
- L'organisation de la collecte des données sur le terrain.

A l'issue de cette enquête test, la deuxième réunion du Comité de Pilotage qui s'est tenue le 12 Mars 2003 a validé les documents définitifs pour permettre d'organiser la phase de collecte des données sur le terrain, communément appelée « enquête terrain ». La phase de collecte de données a connu pratiquement le même déroulement dans les 13 régions et 45 provinces du pays. Le déroulement a connu de façon chronologique les étapes suivantes :

### **2.2.1 : INFORMATION ET SENSIBILISATION**

Cette étape a été très importante pour la réussite de la collecte des données sur le terrain. Elle s'est déroulée d'avril à juin 2003 et visait à informer toute la population sur les objectifs et le déroulement du projet ENEC II ; mais surtout à amener la population à jouer pleinement son rôle en acceptant les enquêteurs et en répondant correctement aux questions qui leur seront posées.

Pour ce faire, le projet ENEC II a adopté une stratégie d'information et de sensibilisation sur deux axes d'intervention : la sensibilisation de masse et la sensibilisation de proximité.

## ► . LA SENSIBILISATION DE MASSE

La sensibilisation de masse a consisté à utiliser les outils d'information de masse pour une large diffusion des objectifs et du déroulement de l'enquête. Un plan de communication a été élaboré et a permis de mener les actions suivantes :

- La réalisation d'un publi-reportage dans le journal Sidwaya ;
- L'organisation d'une conférence de presse animée par le Ministre des Ressources Animales ;
- L'organisation d'une émission de midi-magazine à la télévision nationale animée par le Ministre des Ressources Animales ;
- La confection de tee-shirts et d'affiches publicitaires ;
- la diffusion de spots à la télévision nationale ;
- L'organisation, le 23 mai 2003, à Boromo d'une cérémonie officielle de lancement de l'enquête.

## ► .LA SENSIBILISATION DE PROXIMITE

La sensibilisation de proximité a consisté à mener des actions d'information directes vers des personnes et ou des structures bien ciblées, qui sont directement concernées par l'enquête. A cet effet les actions suivantes ont été menées :

- L'information et la sensibilisation des structures centrales et déconcentrées (DRRA et DPRA) du M.R.A. par la tenue de quatre(04) rencontres d'information sur le projet ENEC II.
- L'information des structures du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation pour bénéficier de leur appui et faciliter le travail des enquêteurs dans les villages. Cette information a été faite à travers :
  - Les rencontres directes des Hauts Commissaires par les DRRA et les DPRA.
  - Les rencontres directes des Préfets par les DPRA.
  - Les rencontres directes des Délégués Administratifs Villageois par les chefs ZATE et P.V.
- L'information des populations des Zones de Dénombrement échantillons à travers des réunions d'information tout juste avant le démarrage des enquêtes dans les Zones de Dénombrement échantillons.
- L'information des organisations professionnelles des éleveurs. Une correspondance officielle a été adressée aux différentes organisations professionnelles d'éleveurs ; Fédération des Eleveurs du Burkina (FEB), Maison de l'Aviculture (MDA), Maison des Eleveurs de Porc (MEP), pour solliciter leur soutien à la sensibilisation et à l'information de leurs membres.

### **2.2.2 : FORMATION DU PERSONNEL**

La formation du personnel a été faite en cascade, en commençant d'abord par les coordonnateurs et les superviseurs qui ont formé les contrôleurs qui à leur tour ont formé les agents enquêteurs. Le programme suivant a été respecté pour la tenue des différentes sessions de formation :

- Du 14 au 19 avril 2003 : Formation des 13 Coordonnateurs et des 45 Superviseurs à Ouagadougou ;
- Du 05 au 10 Mai 2003 : Formation des 205 Contrôleurs dans chaque chef lieu des régions ;
- Du 19 au 24 mai 2003 : Formation des 1003 Enquêteurs au siège des 45 provinces.

Les coordonnateurs, les superviseurs et les contrôleurs ont été retenus parmi les cadres supérieurs ou moyens des services du Ministère des Ressources Animales.

Les agents enquêteurs ont été recrutés au niveau de chaque province sur appel à candidature parmi les titulaires du BEPC (Brevet d'Etude du Premier Cycle).

Pour toutes les formations, des documents ont été utilisés (Guide du Coordonnateur et du Superviseur, Manuel du Contrôleur et le Manuel de l'Agent Enquêteur).

Les coordonnateurs et les superviseurs ont reçu une formation sur l'ensemble des documents à savoir : le manuel de l'agent enquêteur, le manuel du contrôleur et le guide du superviseur.

Les contrôleurs ont reçu une formation sur le manuel de l'agent enquêteur et de celui du contrôleur.

Les agents enquêteurs ont reçu une formation sur le manuel de l'agent enquêteur uniquement.

La formation a consisté à faire des exposés sur le contenu de chaque manuel, donner des explications et conseils quant au travail à effectuer. Après chaque exposé, des discussions ont été menées entre formateurs et formés pour cerner les éventuelles difficultés quant aux concepts et aux aspects pratiques de terrain. Des exercices de simulation en salle et des travaux pratiques sur le terrain ont été également exécutés.

### **2.2.3 COLLECTE DES DONNEES**

La collecte des données sur le terrain, « communément appelée enquête terrain », a débuté dans toutes les provinces le 1<sup>er</sup> juin 2003 et a connu essentiellement trois phases :

- *L'énumération des ménages dans chaque ZD* : elle a consisté à numéroter toutes les concessions dans chaque ZD et à enregistrer les ménages à l'intérieur de chaque concession. Cette phase permet de collecter les informations sur les concessions et les ménages notamment les noms et prénoms des chefs, leur sexe et surtout la taille des ménages. L'appui des préfets, des délégués administratifs et des responsables coutumiers des villages a été déterminant pour cette phase.
- *L'administration du questionnaire ménages à 20 ménages échantillons de chaque ZD* : elle a consisté à tirer au hasard, à partir des fiches d'énumération, 20 ménages dans chaque ZD et à leur administrer le questionnaire. Ce questionnaire permet de collecter au niveau des ménages retenus dans la ZD, les informations qui caractérisent les membres du ménage (nom et prénom, lien de parenté avec le chef de ménage, sexe,

âge, ethnie ou religion, niveau d'instruction, état matrimonial, activité principale et secondaire etc.)

- *L'administration du questionnaire éleveur individuel* : elle a consisté à questionner chaque membre du ménage qui dit posséder ou élever une espèce animale quelconque. Cela permet de collecter les informations sur les effectifs du cheptel du ménage, leur mode d'élevage et d'exploitation. Ces dernières informations ont permis, après les traitements statistiques, de déterminer l'effectif du cheptel de chaque province.
- Pendant cette étape de la collecte de données, en plus des sorties de supervision et de contrôle obligatoires par les différents acteurs de l'ENEC II (Coordonnateurs, Superviseurs et Contrôleurs), les premiers responsables du MRA (Ministre, Secrétaire Général, Inspecteur Général des Services, Conseiller technique) ont apporté leur soutien à travers également des missions de suivi et d'appui conseil.

Ces différents appuis ont contribué à assurer une bonne exécution de cette étape qui a pris fin le 30 juin 2003 dans la majorité des régions.

#### **2.2.4. MOYENS MATERIELS**

Conformément au budget prévisionnel, le projet a pu mettre à la disposition des différents acteurs, les équipements nécessaires pour la formation et la collecte des données (fiches, boîtes de craies, bics, cartables, boîtes à archives etc.).

Sur le plan logistique, les enquêteurs et les contrôleurs ont utilisé leur propre moyen de déplacement. Les superviseurs, les coordonnateurs et les chargés de mission ont utilisé les véhicules de service mis à leur disposition. Ces véhicules ont bénéficié d'un appui en entretien à travers la prise en charge par le projet des factures de révisions et de petites réparations. C'est le lieu de signaler que l'ENEC II a bénéficié de l'appui des projets du Ministère des Ressources Animales (PDES II, PMVVN, PSDZA,) et de certains projets du Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (PDRSO, PATECORE, CES/AGF, PDR/B) qui ont mis à disposition des véhicules pour toute la durée de la phase de collecte des données. Au total, plus de 65 véhicules et 205 motocyclettes ont été utilisés durant cette phase.

#### **2.2.5. DIFFICULTES RENCONTREES**

La réalisation de l'ENEC II ne s'est pas faite sans difficultés. Les principales difficultés rencontrées sont :

##### **AU NIVEAU ORGANISATIONNEL**

- La non disponibilité à temps et en nombre suffisant des cartographes lors des phases de formation des contrôleurs et des enquêteurs ;
- La non disponibilité de croquis au niveau de certaines ZD ;
- L'absence de croquis de certaines ZD échantillons a amené le cartographe à faire des tirages de remplacement ;
- L'instabilité du personnel technique de l'INSD.

### AU NIVEAU TECHNIQUE :

- Le choix de la période (mois de juin) a posé quelques problèmes eu égard à l'installation précoce de la saison hivernale cette année. En effet, avec le démarrage des activités agricoles en fin mai début juin (semis et labours), les enquêtés n'étaient pas toujours disponibles. Il a fallu aux enquêteurs poursuivre certains dans leurs campements de culture ou travailler tôt le matin et tard dans la nuit ;
- Le mauvais remplissage des fiches a occasionné des reprises et surtout des ruptures de stocks de fiches questionnaires dans presque toutes les provinces ;
- La non maîtrise de la méthode de calcul des pas de tirage par certains contrôleurs, pour l'identification des ménages à enquêter, a occasionné également des reprises et des ruptures de stocks de fiches ;
- La conduite simultanée par l'INSD d'une enquête sur la pauvreté en milieu rural a entraîné des confusions au niveau de certains enquêtés ;
- Les déclarations de certains enquêtés sur les effectifs comportaient des doutes nécessitant des dispositions méthodologiques pour d'éventuelles corrections.

### AU NIVEAU FINANCIER :

- Les dotations en moyens des structures de terrain ont été jugées insuffisantes ;
- La non prise en charge de la réparation des motos des contrôleurs.
- La non prise en compte par le budget de l'ENEC II de l'acquisition de certains matériels et équipements tels que : imperméables, chemises à rabats en plastique pour les enquêteurs, lampes torches et des sacs portes documents ;
- La non prise en charge des frais occasionnés par l'enquête aux autorités locales.

### **2.2.6. ENSEIGNEMENTS ET SUGGESTIONS**

La mise en œuvre du projet ENEC II a été un véritable défi que le MRA, ses partenaires financiers et son partenaire technique l'INSD ont su relever. Cela a été possible grâce à la collaboration étroite entre le projet ENEC II et l'INSD, au dévouement des coordonnateurs, superviseurs, contrôleurs, enquêteurs, et surtout à l'appui inestimable de l'administration, des projets et programmes du MRA et du MAHRH. Cet exercice a permis de disposer d'une expérience en matière de conduite et de supervision d'enquête.

Malgré les multiples difficultés et surtout la méfiance légendaire des éleveurs dès lors qu'il s'agit du dénombrement de leur patrimoine, la collecte des données sur le terrain s'est bien déroulée sur l'ensemble du pays.

Toutefois, malgré les différents efforts consentis, certaines réflexions méritent d'être formulées à savoir :

- Certes, aucune période choisie pour l'enquête ne conviendrait à tout le monde. Cependant il serait souhaitable de tenir compte du calendrier d'occupation de la majorité des enquêtés.
- La méthode de collecte des données, essentiellement basée sur les déclarations des enquêtés, comporte quelques risques d'erreur à corriger eu égard à la méfiance des éleveurs lorsqu'il s'agit de dénombrer leurs animaux et surtout à la non maîtrise par certains propriétaires des détails sur le nombre de leurs animaux et les divers paramètres (naissances, mortalités, ventes, etc.)

- Le problème de motivation des intervenants est toujours d'actualité et dans la réalité chaque enquête y va à sa façon. Le problème est de savoir comment impliquer les populations et les autorités locales afin de réussir le travail dans un élan simple de patriotisme et de solidarité. Car à terme, les divergences d'approches liées au désintéressement du public cible risquent de poser des problèmes sur le terrain.
- Les populations ne comprennent pas toujours le bien fondé d'une enquête comme l'ENEC II, malgré les multiples formes de sensibilisation.
- Le souhait de nombreux partenaires et utilisateurs des données sur l'effectif du cheptel est d'en disposer au niveau départemental. Que les prochaines enquêtes du genre tiennent compte de ce souhait et surtout des insuffisances observées et enregistrées au cours de la présente.

### **III- SAISIE, TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES**

#### **3.1 – LA SAISIE DES DONNEES**

La saisie des données de l'ENEC II a été réalisée avec le personnel suivant :

- . 20 agents de saisie ;
- . 02 contrôleurs de saisie ;
- . 01 superviseur du traitement.

Les programmes de saisie ont été élaborés à l'aide du logiciel ISSA (**I**ntegrated **S**ystem for **S**urvey **A**nalysis). Ce logiciel est parfaitement compatible avec la plupart des logiciels de traitement statistique dont SPSS qui est retenu pour la tabulation et l'analyse des données de l'ENEC II.

La saisie a été réalisée avec 20 agents sélectionnés dans le pool des agents de saisie habituellement utilisés par l'INSD. Cette saisie a duré un mois et demi et elle a comporté une double saisie à 100% de l'ensemble des questionnaires de l'ENEC II. Les 20 agents ont été répartis en 2 équipes (de 10 chacune) et travaillaient en régime de journée continue (8 heures à 14 heures pour l'équipe du matin et 14 heures à 20 heures pour l'équipe du soir). Chaque équipe était encadrée par un contrôleur de saisie.

#### **3.2 – LE TRAITEMENT ET L'APUREMENT DES DONNEES**

L'ensemble du traitement a été conçu et coordonné par le superviseur du traitement. L'apurement des données s'est déroulé en quatre étapes : le contrôle d'exhaustivité des données, le contrôle et l'édition des erreurs de saisie, la correction des erreurs de saisie et l'imputation des données en fonction des corrections des erreurs de saisie.

Le principe d'apurement est fondé sur la comparaison des deux versions du fichier issues de la saisie et de la double saisie. Les listings d'erreurs ont été édités à l'issue de cette comparaison. L'ampleur des erreurs détectées (essentiellement des erreurs de collecte et de saisie) a nécessité la mobilisation de 8 personnes pendant deux semaines pour les corrections manuelles (retour aux questionnaires) des listings d'erreurs. Les résultats des corrections manuelles sont récupérés dans un autre programme ISSA et imputés sur le fichier de saisie pour donner un fichier définitif apuré et disponible pour l'analyse.

En principe, les erreurs de cohérence doivent également faire l'objet (durant l'analyse) de décisions de corrections de certaines valeurs manifestement aberrantes.

Le processus d'apurement (identification des erreurs de saisie et de cohérence, retour aux questionnaires de base, écriture puis exécution des programmes de correction) est une étape cruciale pour la qualité des données.

Les difficultés rencontrées au cours de cette étape, proviennent de la collecte, et sont relatives à certains questionnaires partiellement remplis :

- des numéros d'identification manquants ou ne correspondant pas à ceux figurant dans le manuel de codification ;



- des réponses non codifiées, surtout en ce qui concerne la profession (activités principales et secondaires) ;
- etc.

Ces lacunes ont rendu complexes les contrôles d'exhaustivité et retardé le processus d'apurement.

### **3.3 - CREATION DES FICHIERS DEFINITIFS**

Dès la fin des corrections, il a fallu ajouter à chaque enregistrement un coefficient en vue de permettre l'extrapolation des données. Ensuite, les fichiers (en format ASCII, c'est-à-dire texte) ont été transformés en fichiers SPSS pour faciliter la production des tableaux et l'analyse.

### **3.4 - ANALYSE**

L'analyse des données de l'ENEC II a été réalisée par une équipe de treize (13) membres ayant réuni les cadres de l'INERA, de l'INSD et du MRA. Cette phase a duré trois semaines réparties en travaux de groupe et en plénière avec pour objectifs, d'analyser les effectifs du cheptel, les systèmes d'élevage, les aspects démographiques, les flux et exploitations, conformément aux résultats attendus du projet ENEC II.

- *Cadre organisationnel de l'analyse des données.*

L'analyse des résultats a bénéficié d'un plan préalablement élaboré par le comité technique. Aussi dès la disponibilité des données apurées un plan de tabulation a permis l'élaboration des premiers tableaux critiqués, corrigés et validés lors de séances de travail. Les termes de référence pour l'analyse des résultats de l'enquête ont été rédigés à l'endroit des analystes formés en groupes thématiques et d'origines diverse (MRA, INSD, INERA). Ces termes de référence aux contenus suffisamment clairs donnent toutes les orientations de même que les délais de dépôt des premiers drafts. Immédiatement l'équipe des analystes a passé à la répartition et attribution des thèmes d'analyse à ses membres ; Des rencontres ont été tenues régulièrement pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux et des difficultés rencontrées dans l'analyse ;

- *. Le déroulement de l'analyse*

De prime abord, chacune des équipes des analystes a pu disposer, outre les fichiers (individus et cheptel) d'un lot de tableaux pour entamer l'analyse. Les équipes organisées en binômes ont ensuite commencé l'analyse des données et des rencontres permettaient de faire le point sur l'avancement des travaux. Cependant, au regard des multiples sollicitations auxquelles sont soumis les analystes à répondre aux tâches courantes dans leur service, le souci de la recherche d'une plus grande efficacité et célérités a amené ceux-ci à se retirer pour se consacrer entièrement à l'analyse dans la ville de Tenkodogo du 10 au 14 novembre 2003. Ce dernier atelier a eu pour objet principal le réexamen minutieux des rapports et leur affinement par contacts des groupes de façon à ramener la première monture de l'analyse des résultats de l'ENECII..

# **ANNEXES**

## ANNEXE 1 : CHRONOGRAMME D'EXECUTION DE ENECII

ACTIVITES	DUREE	PERIODE
1 – Mise en place des instances dirigeantes de l'enquête (Chef de projet ; comité de pilotage ; équipe technique)	////////////////////	Août 02
2 – Elaboration de la méthodologie et préparation des documents de base	120 jours	20 Août 02 au 20 Décembre 02
3- Première réunion du Comité de Pilotage	01 jour	Novembre 2002
4 – Sensibilisation	150 jours	Janvier à Mai 03
5 - Enquête test - <i>Recrutement et formation des enquêteurs ;</i> - <i>Test ;</i> - <i>Exploitation.</i>	7 jours  7 jours 30 jours	Janvier à mi-Février 03
6 - Finalisation des documents	15 jours	Février 03
7 – Deuxième réunion du Comité de Pilotage	1 jour	Février 03
8- Impression des documents	30 jours	Mars 03
9 - Collecte - <i>Recrutement et formation des superviseurs ;</i> - <i>Recrutement et formation des contrôleurs ;</i> - <i>Recrutement et formation des enquêteurs ;</i> - <i>Mise en place des agents enquêteurs ;</i> - <i>Enquête ;</i> - <i>Centralisation des documents.</i>	7 jours  7 jours  7 jours  2 jours 30 jours 7 jours	Avril à juin 03
10- Saisie et traitement informatique	90 jours	Juillet Août Septembre 03
11 - Analyse	60 jours	Octobre Novembre 03
12 - – Troisième réunion du Comité de Pilotage	1 jour	Novembre 03
13 - Atelier de validation des résultats	3 jours	Novembre 03
14 - Publication des résultats		Décembre 03